

DEFENDONS LA SECURITE DE NOS EQUIPEMENTS COLLECTIFS ET CELLE DES USAGERS !

REFUSONS L'EXPULSION DU COUPLE QUI ASSURE LE GARDIENNAGE ET L'ENTRETIEN DU SEUL GYMNASSE DE THORIGNY !

Le couple qui assure la surveillance, l'entretien et le gardiennage du gymnase est menacé. Depuis plusieurs années, le Maire de Thorigny s'acharne sur ce couple en le menaçant, aujourd'hui, d'expulsion de son logement...

Leur logement de fonction reste menacé malgré votre mobilisation, malgré le rassemblement du 30 mai devant le gymnase et les interventions du comité de soutien aux conseils municipaux.

La demande écrite de rencontre faite au Maire est restée sans réponse concrète et c'est pourquoi la pétition continue, pétition qui a déjà dépassé les 600 signatures.

Le Maire tente toujours de mettre fin à la concession qui les lie au logement de fonction !

Le Maire continue de justifier cette décision au nom des restrictions budgétaires et annonce la « création de deux pôles (protection et entretien) » pour la rentrée de septembre 2015. Ils n'ont pourtant toujours pas été présentés au conseil municipal.

Le pôle protection devrait réunir 6 à 7 personnes, que le Maire entend faire fonctionner 24h/24 et 365j/an et qui sera chargé d'ouvrir et fermer tous les bâtiments municipaux. 24h/24 et 7j/7 ? Est-ce crédible et combien cela va-t-il coûter ?

Nous continuons à nous opposer à l'expulsion des gardiens du gymnase parce que, d'une part, la présence de personnes humaines est nécessaire à la sécurité et à l'entretien du lien social, et que, d'autre part, ce projet n'a pas non plus été construit dans le respect des personnes concernées et des utilisateurs du gymnase.

La prochaine étape de la mobilisation est la remise de plus d'un millier de signatures à la municipalité avant les vacances d'été. Celle-ci vous sera présentée dans tous les lieux publics et par des personnes relais.

SIGNEZ LA PETITION !

**DISCOURS DU COLLECTIF DE DEFENSE DES GARDIENS DU GYMNASSE
LORS DU RASSEMBLEMENT DU SAMEDI 30 MAI
EN PRESENCE D'UNE CENTAINE DE PERSONNES
DEVANT LE GYMNASSE LE MOULIN A VENT DE THORIGNY**

Merci au nom des gardiens et du collectif d'être venu ce jour. Ce collectif s'est créé avec des gens de différents horizons pour la défense des gardiens du gymnase de Thorigny, de l'intérêt collectif de la ville.

Sans rappeler tous les faits, nous constatons ce qui revient à une expulsion, au nom d'un soit disant déficit budgétaire et de propositions de pôles gardiennages/sécurité, qui demanderaient plusieurs équipes au vu des heures travaillées et donc reviendrait plus cher aux contribuables que nous sommes. Aussi socialement injuste car le couple de gardiens du gymnase assure la totalité des heures d'ouvertures avec comme seul retour le logement dont il paye le loyer. Le fait aussi que le mari doit prendre sa retraite dans trois ans mettant fin au logement.

Pourquoi tant de précipitations? Alors que le maire a attendu le départ en retraite des gardiens du stade pour "reprendre" leur logement et l'attribuer au CAS. Il y a-t-il deux poids deux mesures?

Le gymnase demande une présence quasi permanente étant donné l'amplitude d'horaires de 8 h à 23 h voir 23h30, plus le samedi voire le dimanche et cela sur la base des 35h. C'est la sécurité des biens et des personnes qui est en jeu, d'équipements publics de la collectivité dont nous faisons tous parti.

Nous avons le 22 mai 2015 à 16h 44 adressé une demande de rendez-vous:

" Monsieur le Maire de Thorigny sur Marne, de part ce Mail, nous vous sollicitons afin d'obtenir un rendez-vous le 30 mai 2015 dans la matinée pour recevoir une délégation du collectif de défense des gardiens du gymnase de Thorigny. Il nous paraît primordial de trouver une solution conforme aux intérêts des utilisateurs du gymnase, des gardiens et de l'INTERET COLLECTIF DE LA VILLE"

Réponse nous a été donnée le 28 mai 2015 à 19h54 :

"J'accuse réception de votre demande de rendez-vous pour le 30 mai 2015 pour recevoir" le collectif de défense des gardiens du gymnase». Préalablement, je me permets de vous préciser qu'il m'aurait semblé beaucoup plus opportun de formuler cette demande avant la diffusion, l'affichage d'un tract dont le contenu est fallacieux et tendancieux et avant d'organiser une manifestation à mon encontre. Par ailleurs, je n'ai pas à communiquer avec des personnes non habilités, sur des situations individuelles des agents qui relèvent des règles statutaires et administratives relevant de ma prérogative. Une discrétion professionnelle s'impose. Sur le principe je pourrais accepter échange mais uniquement pour y évoquer les questions de gardiennage de l'équipement sportif " le gymnase" et l'intérêt général de la ville dont je suis le garant. S'agissant de la date sollicitée, il m'appartient d'en apprécier le caractère judicieux, et certainement pas sous quelque forme de pression que ce soit. Je vous en communiquerai donc prochainement. "

Concernant les règles statutaires, le collectif ne se soustrait absolument pas à la commission administrative paritaire pour les agents de la fonction publique ou siègent: syndicats et élus de Thorigny mais aussi de villes avoisinantes. Commission qui devait se tenir en mai, reportée en juin puis juillet. Les documents demandés à la Mairie de Thorigny n'ont pas été fournis à la CAP. Quant à évoquer les questions de gardiennages et de l'intérêt collectif des utilisateurs et de la ville, c'est bien l'objet de notre demande. Quant au passage concernant des manifestations à l'encontre du Maire, nous n'avons rien contre lui, mis à part de régler au mieux les problèmes soulevés dans l'intérêt de tous.

Nous avons à redoubler d'efforts avec la pétition pour faire valoir que ce problème est bien collectif et concerne tous les utilisateurs et ceux concernés par la sécurisation des biens publics de la ville et la sécurité des usagers.